



© Ville de Lourdes
La maison Cénac est au fond, à droite de l'église.

La maison Cénac

La maison Cénac était la maison
du **commissaire Jacomet**.

Un commissaire est un policier.

La maison Cénac est à Lourdes.



Le 21 février 1858

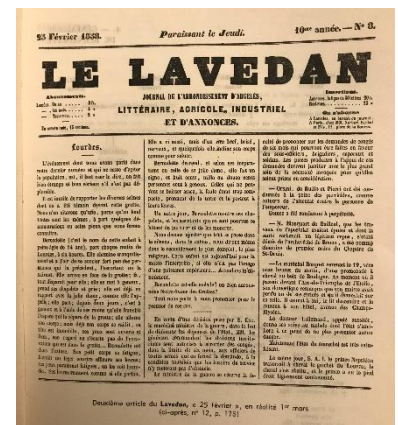
la police arrête Bernadette Soubirous

à la sortie de l'église Saint-Pierre.

La police emmène Bernadette à la maison Cénac
pour que le commissaire Jacomet l'interroge
sur les apparitions de la Vierge.



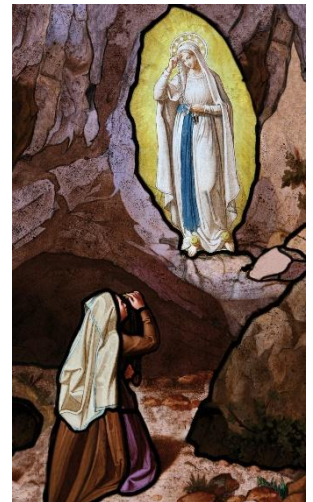
Comme **les journaux** ont parlé
des apparitions de la Vierge
à la grotte de Massabielle
beaucoup de personnes viennent à Lourdes
pour voir la Vierge.



Pour éviter les problèmes

le commissaire Jacomet interdit à Bernadette
de retourner à la grotte de Massabielle.

Bernadette refuse d'obéir au commissaire Jacomet
car elle a promis à la Vierge
de retourner la voir pendant 15 jours.



Le commissaire s'énerve.

Il y a beaucoup de monde devant sa porte
pour défendre Bernadette.

Il est obligé de laisser partir Bernadette avec son père.

Le lendemain

Bernadette retourne à la grotte de Massabielle.

Ce document a été transcrit par l'atelier FALC de l'Adapei des Hautes-Pyrénées.
Il respecte les règles du « Facile à lire et à comprendre ».
Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'information sur le site : www.easy-to-read.eu

